

Principaux résultats

En 2018, l'âge effectif moyen de sortie du marché du travail était de 65.4 ans pour les hommes et de 63.7 ans pour les femmes dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Il est supérieur de quatorze mois à l'âge normal de la retraite moyen pour les hommes, et de deux mois pour les femmes. C'est au Luxembourg qu'il est le plus bas pour les hommes (60.5 ans), et en République slovaque pour les femmes (59.9 ans). À l'autre extrémité de l'échelle, c'est la Corée qui affiche les chiffres les plus élevés : 72.3 ans pour les deux sexes.

En 2018, l'âge effectif moyen de sortie du marché du travail est resté inférieur à 65 ans dans un peu moins de la moitié des pays de l'OCDE pour les hommes, et dans deux tiers d'entre eux pour les femmes. Pour ces dernières, il n'est inférieur ou égal à 60 ans qu'en Grèce, en Hongrie et en République slovaque. Il est inférieur à 62 ans pour les deux sexes en Belgique, en France, en Grèce, au Luxembourg et en République slovaque. En revanche, les hommes et les femmes en Corée, et les hommes au Chili, au Japon et au Mexique, ont dans l'ensemble quitté la vie active après 70 ans. Dans quasiment tous les autres pays de l'OCDE, les hommes quittent le marché du travail après les femmes, l'écart le plus important étant observé au Mexique (4.8 ans). L'âge effectif de sortie du marché du travail n'est supérieur pour les femmes, quoique très légèrement, que dans trois pays : Estonie, France et Luxembourg.

En 2018, dans les pays de l'OCDE, l'âge normal de la retraite était globalement inférieur de 1.2 an à l'âge effectif de sortie du marché du travail pour les hommes, et de 0.2 an pour les femmes. On constate néanmoins des variations considérables d'un pays à l'autre. L'âge effectif de sortie du marché du travail est inférieur à l'âge de la retraite dans 19 pays de l'OCDE pour les femmes, et dans 16 pays pour les hommes ; il l'est pour les deux sexes dans 14 des 36 pays de l'OCDE. En Italie, il est inférieur de 3.7 ans à l'âge normal de la retraite pour les hommes, et de 5.1 ans pour les femmes. En Corée et en Turquie, à l'inverse, il est considérablement plus élevé pour les deux sexes.

Après avoir fortement diminué pendant plusieurs décennies, l'âge effectif moyen de sortie du marché du travail a atteint son plus bas niveau à la fin des années 90 pour les femmes, et au

début du XXI^e siècle pour les hommes dans l'ensemble des pays. En 1970, il s'élevait à 68.8 ans pour les hommes et 66.5 ans pour les femmes, contre 63.1 et 61.0 ans, respectivement, en 2000. Il a depuis augmenté de plus de cinq ans pour les hommes en Corée, en Estonie, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande et au Portugal, et d'un peu plus de 6.5 ans pour les femmes en Corée, en Estonie et en Nouvelle-Zélande ; en Turquie, il a même progressé de près de huit ans. L'évolution de l'âge normal moyen de la retraite dans l'OCDE suit une courbe similaire à celle de l'âge de sortie du marché du travail pour les deux sexes, même si le premier a accusé une baisse moins prononcée entre les années 70 et le début du siècle et s'il a réamorcé une hausse plus tôt – au début plutôt qu'à la fin des années 90.

Définition et mesure

L'âge effectif moyen de sortie du marché du travail est défini comme l'âge moyen de sortie du marché du travail pour les hommes âgés de 40 ans et plus. Pour s'affranchir des effets de composition démographique, on estime les sorties du marché du travail d'après la variation des taux d'activité plutôt que d'après celle de la population active. Cette évolution est calculée pour chaque cohorte (synthétique) divisée en tranches d'âge de cinq ans.

L'âge normal de la retraite est défini comme l'âge d'ouverture des droits à l'ensemble des composantes du système de retraite en 2018, en supposant une entrée sur le marché du travail à l'âge de 22 ans et une carrière ininterrompue. Cet âge correspond au Graphique 4.4 du chapitre 4.

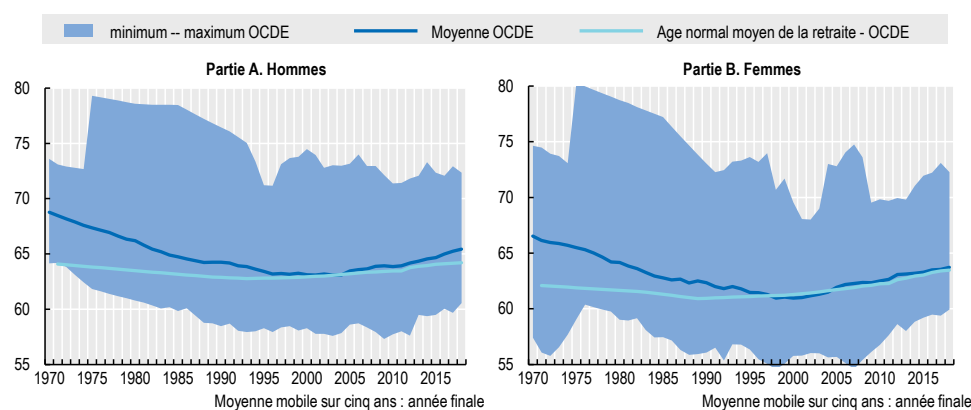
Graphique 6.9. Âge effectif moyen de sortie du marché du travail et âge normal de la retraite en 2018



Note : l'âge effectif de la retraite est calculé sur une période de cinq ans (2013-18). L'âge normal de la retraite se rapporte aux individus qui ont pris leur retraite en 2018, après avoir effectué une carrière complète depuis leur entrée sur le marché du travail à l'âge de 22 ans.

Source : Estimations de l'OCDE fondées sur les résultats des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre et de l'Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail, <https://www.oecd.org/els/emp/average-effective-age-of-retirement.htm>. Âge normal de la retraite : voir le chapitre 4.

Graphique 6.10. Âge effectif moyen de sortie du marché du travail dans les pays de l'OCDE, 1970-2018



Source : Estimations de l'OCDE réalisées sur la base des résultats des enquêtes nationales sur la population active, de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne, et, pour les années antérieures dans certains pays, des recensements nationaux, <https://www.oecd.org/els/emp/average-effective-age-of-retirement.htm>. Âge normal de la retraite : estimations fondées sur les données communiquées par les pays.



Extrait de :

Pensions at a Glance 2019

OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/b6d3dcfc-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Âge effectif de sortie du marché du travail », dans *Pensions at a Glance 2019 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/a8fb8475-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.